

ELFE-ESL

CASE STUDY VISIT REPORT

PAYS-BAS, 21 – 24 janvier 2013

Les Pays-Bas sont un pays avancé sur le plan de l'utilisation des TIC dans l'éducation. On peut considérer que ce pays entre dans une phase 'post-expérimentale' d'incorporation des TIC dans le processus éducatif. Dans toutes les écoles visitées, les TIC sont fermement intégrées dans le processus éducatif, où elles constituent un outil important de modification du paradigme de l'éducation, passant du centrage sur l'enseignant au centrage sur l'apprenant, ce processus étant parfaitement conçu et reproduit dans les concepts. Cependant, il a été largement reconnu que l'autonomie pédagogique de même que le concept fondamental de la personnalisation des styles et du respect de l'autonomie individuelle qui ne favorisent pas les pratiques contraignantes, peuvent être considérées, peut-être de manière paradoxale comme un obstacle à la mise en œuvre des TIC de la manière dont nous les concevons sur un plan obligatoire, ce qui pose la question de l'égalité d'accès à une éducation de qualité. Il ressort des faits que nous avons constatés que la mise en œuvre aussi avancée des TIC dans la pédagogie dépend dans une large mesure de l'enthousiasme et du leadership d'un nombre restreint de membres actifs de la communauté éducative, et la poursuite de ces développements pourrait s'avérer problématique. L'autre conclusion est que la multiplication des plates-formes d'apprentissage personnalisé amènera à s'interroger sur l'évolution de la durée du temps de travail et des programmes de cours.

En ce qui concerne l'abandon scolaire précoce, cette situation n'est pas perçue comme un problème local mais plutôt comme une question abstraite, même si la lutte contre l'abandon scolaire précoce est reconnue par le gouvernement comme un objectif important. Cependant, les participants ont perçu intuitivement que l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques, et en particulier l'apprentissage personnalisé, pourrait s'avérer un facteur secondaire de première force pour réduire l'abandon scolaire précoce car l'utilisation des TIC stimule l'appropriation par l'étudiant, sa motivation, son souci d'innovation et de communication avec ses condisciples et les enseignants, tout en relevant le niveau de ses performances.

L'approche adoptée au cours de la visite d'étude des Pays-Bas est calquée sur la méthode déjà mise à l'essai, c'est-à-dire des entretiens semi-structurés, et il y a lieu de considérer que cette méthode a porté ses fruits.

1 Country Background

Aux Pays-Bas, l'éducation est gratuite et obligatoire pour les enfants de 4 à 16 ans. Les écoles ont la possibilité de demander aux parents d'apporter une contribution volontaire, mais elles ne peuvent refuser l'accès des enfants aux écoles en cas de non-paiement. L'inscription est gratuite pour l'enseignement et la formation professionnels, mais les familles des élèves doivent payer les manuels et le matériel. Bien qu'environ un quart des élèves qui ont arrêté leur scolarité sans avoir de qualifications finissent par retourner à l'école et que dès lors certains d'entre eux peuvent acquérir des qualifications de base, le nombre d'élèves en décrochage est malgré tout trop élevé.

1.1 Structure de l'éducation

La scolarité obligatoire concerne les enfants âgés de 6 à 16 ans. L'éducation primaire commence à l'âge de 6 ans et s'étend sur une période de 6 ans. A ce niveau, 69% du système éducatif relève du secteur privé mais bénéficie d'un financement public. Le ratio net d'inscriptions est de 99% (48% de filles). 98% des élèves inscrits en classe de première année poursuivent les études jusqu'à la dernière année du cycle d'éducation primaire.

L'éducation secondaire commence à l'âge de 12 ans et dure 6 ans. A ce niveau, 83% du système éducatif relève du secteur privé, en bénéficiant toutefois d'un financement public. 7% des élèves de l'enseignement secondaire inférieur et 69% du secondaire supérieur suivent des programmes de formation technique. Le ratio net d'inscriptions est de 89%. 4% des élèves doivent recommencer une année. On dénombre 108.149 enseignants du niveau secondaire, dont 43% de femmes. Il y a 13 élèves par enseignant dans les écoles secondaires.

1.2 Politiques en matière de TIC

Il revient aux écoles de mettre en œuvre leurs programmes de TIC dans l'éducation. Des activités de soutien nationales ont été mises en place pour promouvoir l'intégration des TIC dans le programme de cours. Les activités pertinentes prennent la forme de projets, de programmes et de communautés d'apprentissage sous la direction d'organisations assurant le soutien requis pour répondre aux besoins établis des écoles, et l'on songe par exemple ici à la Kennisnet Foundation (pour l'enseignement primaire, secondaire et professionnel) et à la Surf Foundation (pour l'enseignement supérieur). En outre, ce sont également les écoles qui doivent définir une vision, une mission et une stratégie axées sur la mise en œuvre et l'utilisation des TIC dans l'enseignement. L'assistance que les organisations sectorielles apportent aux directeurs et aux enseignants dans l'élaboration de leur propre vision et de leur propre politique en matière de TIC est de plus en plus présente. Certaines organisations sectorielles de l'enseignement secondaire et de l'enseignement et de la formation professionnels ont mis en place dans cette perspective des communautés de service et des plates-formes d'innovation.

1.3 Formation initiale des enseignants

L'un des éléments inclus dans la politique gouvernementale vise à préparer de la façon adéquate les futurs enseignants à l'utilisation des technologies en soutien aux processus éducatifs et d'apprentissage. Depuis le milieu des années 1990, le gouvernement a mis à cet effet à la disposition des établissements concernés des moyens appropriés, afin qu'ils puissent faire œuvre de pionnier dans ce domaine.

Les établissements qui assurent la formation initiale des enseignants sont parfaitement conscients de l'importance que revêt le développement des compétences qui permettent l'intégration des TIC dans l'enseignement. Bien que les TIC fassent désormais partie du processus classique d'éducation

aux Pays-Bas, l'utilisation de ces technologies n'est pas obligatoire lors du cycle de formation des enseignants. Pour l'instant, plusieurs établissements de formation des enseignants collaborent afin de définir officiellement les compétences TIC fondamentales que doivent maîtriser les enseignants en formation initiale. Les comités de direction des écoles entendent faire de cette notion une norme de compétences pour l'avenir. Aux Pays-Bas, le gouvernement n'impose aucun cours à intégrer impérativement faire partie de la formation considérée de manière générale. Les cours TIC ne sont en conséquence ni préconisés ni obligatoires. Les établissements de formation initiale des enseignants élaborent eux-mêmes le programme des cours mais, comme on l'a vu plus haut, l'importance que revêt le développement des compétences nécessaires à l'intégration des TIC dans l'enseignement est soulignée aussi bien par le gouvernement que par les établissements de formation initiale des enseignants.

1.4 Abandon scolaire précoce

Le phénomène du décrochage scolaire est aux Pays-Bas un problème d'ordre économique, social et individuel. Prendre à bras-le-corps le problème des élèves qui renoncent prématurément à l'enseignement est l'une des priorités du gouvernement des Pays-Bas dans le cadre de l'approche adoptée en vue de faire baisser le taux de décrochage. L'objectif des Pays-Bas est de ne pas dépasser chaque année le chiffre de 25.000 nouveaux élèves en décrochage d'ici à 2016. Est en décrochage scolaire le jeune âgé de 12 à 23 ans qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu les qualifications de base, c'est-à-dire un diplôme de formation secondaire supérieure, offrant l'accès à l'université, ou un diplôme professionnel secondaire de niveau 2. Les Pays-Bas appliquent à ce sujet le principe selon lequel « prévenir vaut mieux que guérir ». Etre titulaire d'une qualification de base améliore les perspectives d'accès au marché de l'emploi qui s'offrent aux jeunes. La baisse du pourcentage d'abandon scolaire précoce aux Pays-Bas a notamment pour conséquence que le taux de chômage des jeunes n'augmente que légèrement, et il est même permis de dire qu'il se situe à un niveau relativement faible par rapport aux pays voisins. Il ressort des études que le fait d'achever la scolarité réduit le nombre de crimes et délits visant les biens d'autrui.

Le programme de lutte contre l'abandon scolaire précoce des Pays-Bas a permis à ce pays de mener à bien différentes mesures au plan national :

- obligation de fréquenter une école et obligation d'obtenir des qualifications de base ;
- attribution à chaque élève d'un numéro de code d'éducation, qui permet d'en assurer le suivi ;
- installation de portail numérique d'enregistrement des absences, toute absence aux cours étant ainsi recensée par le recours à une procédure de compte rendu informatisée simplifiée ;
- orientation et encadrement pour le choix d'une carrière, afin d'éviter qu'un élève fasse un choix qui ne lui convient pas, ce qui est l'une des principales raisons du décrochage scolaire ;
- assouplissement du transfert à un programme éducatif de suivi pour les élèves ;
- renforcement des structures de prise en charge à l'école et au plan local.

Depuis 2002, cet ensemble de mesures a entraîné la réduction du nombre d'élèves en décrochage, qui est tombé de 71.000 en 2001 à 38.600 (résultats provisoires pour l'année scolaire 2010 - 2011). Le gouvernement Balkenende II s'était fixé pour objectif de ramener à 35.000 d'ici 2012 le nombre d'élèves en décrochage scolaire s'ajoutant chaque année. En 2010, le gouvernement Rutte-Verhagen a réduit encore le chiffre-cible annuel, l'abaissant à 25.000 élèves en décrochage au maximum d'ici 2016.

2 Visites d'établissements

Le panel était composé comme suit :

Bert Imminga, AOb (Pays-Bas), Organisateur

Eleni Zografaki-Teleme, OLME, (Grèce)

Ivan Sos, OZPSaV, (Slovaquie)

Guntars Catlaks, Internationale de l'éducation, Expert

Le panel a visité trois établissements : 1 école secondaire supérieure, 1 établissement d'enseignement et de formation professionnels et 1 institut d'enseignement supérieur responsable de la formation pédagogique des enseignants du cycle secondaire supérieur général.

2.1 NHL University of Applied Sciences, Leeuwarden

Il s'agit d'un établissement d'enseignement supérieur offrant notamment des programmes de formation d'enseignants (troisième cycle) et de formation pédagogique initiale des enseignants (diplômes bachelier et master), ainsi que des cours du troisième cycle de développement professionnel continu destinés à tous les enseignants de l'enseignement secondaire aux Pays-Bas. Cet établissement dispose de l'infrastructure TIC requise et applique la politique nationale d'utilisation de ces moyens. En 2009, les compétences TIC et les connaissances de base nationales de l'ADEF ont été adoptées pour tous les départements de formation des enseignants. Le département de formation des enseignants de la NHL University a mis en application la base de compétences TIC de l'ADEF qui comprend les aspects suivants : 1) attitudes; 2) compétences instrumentales; 3) compétences en matière d'information, 4) compétences pédagogiques; 5) développement et adaptations.

Les membres du cadre enseignant ont dressé la liste du portefeuille pédagogique en ligne pour les TIC, suivant la technique que devraient utiliser les étudiants. Le département prévoit d'élaborer une stratégie portant sur les compétences requises au 21^{ème} siècle. Ceci implique notamment l'utilisation extensive des outils web 2.0, des médias sociaux, des outils d'apprentissage flexible et des outils d'essai. Toutefois, il n'existe pas de stratégie TIC spécifique tendant à éliminer le décrochage scolaire.

Le panel a rencontré l'équipe de direction composée du doyen, des deux coordinateurs TIC& Education, il a ensuite rencontré séparément trois représentants du personnel et s'est entretenu avec quatre étudiants. Ces différentes rencontres ont été suivies d'une brève session de mise en commun à la fin de la rencontre avec la direction.

2.2 Hondsrug College Emmen

Cette école secondaire est implantée dans une petite ville. Elle compte 2.000 étudiants du niveau secondaire inférieur (12 – 15 ans) et supérieur (15 – 18 ans) issus de milieux économiques peu élevés à moyens ; l'école est financée en partie par l'Etat et en partie par les droits d'inscription payés par les parents. Elle compte 156 enseignants. 81% des élèves suivent une évolution positive de la première année à la dernière année du cycle d'éducation, et 90% d'entre eux s'engagent ensuite dans un cycle supérieur d'éducation et de formation.

L'école suit une politique spécifique en matière d'utilisation des TIC à des fins pédagogiques, prodiguée par des enseignants spécialement formés aux TIC et qui poursuivent leur développement professionnel en vue d'utiliser concrètement dans un contexte pédagogique les TIC. L'école applique une approche d'enseignement individualisé novatrice fondée sur l'utilisation des iPad par les élèves et les enseignants.

L'école a défini sa politique officielle en matière de lutte contre l'abandon scolaire précoce et dispose d'un groupe spécial d'enseignants chargé de suivre les étudiants, d'enregistrer leurs absences par le biais d'une application spécifique, d'observer le temps qui s'écoule entre le moment où les étudiants achèvent leur formation à l'école et le moment où ils s'engagent dans l'enseignement de troisième cycle ; le groupe aide également les étudiants à choisir correctement leur orientation professionnelle. Il n'existe toutefois pas de stratégie spécifique d'éradication du décrochage scolaire par le biais de l'utilisation des TIC.

Le panel a rencontré l'équipe de direction, deux enseignants et trois étudiants appartenant respectivement à la 4^{ème} et à la 3^{ème} années.

2.3 Grafisch Lyceum Rotterdam (FEP)

Le Grafisch Lyceum Rotterdam est un établissement d'enseignement secondaire supérieur professionnel qui offre des formations en graphisme. Les étudiants qui le fréquentent ont entre 15 et 18 ans. L'école accueille quelque 4.000 étudiants (essentiellement des jeunes gens) et compte 183 enseignants. Elle est implantée dans la couronne intérieure d'une grande ville, en l'occurrence Rotterdam, et la plupart des étudiants sont issus de familles appartenant à la classe moyenne. L'école est financée intégralement par l'Etat. 65% de tous les étudiants effectuent le cycle d'enseignement complet, et 50% d'entre eux à un cycle d'éducation et de formation supérieur. L'école dispose d'un parc important d'équipements TIC, constamment mis à niveau. Chaque enseignant dispose d'un ordinateur portable ou d'un Mac Book et l'on dénombre pas moins de 3.240 appareils dans l'école (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, Ipads). Chaque classe dispose d'un vidéoprojecteur ou d'un tableau intelligent. Les TIC font partie de la formation professionnelle mais toutes les informations intéressant les élèves ou le personnel de l'école sont disponibles sur l'intranet. On y trouve également des informations concernant les cours, les horaires et les changements d'horaire, les enseignants, les absences, les cours ou formations supplémentaires, les activités, les concours. S'agissant du décrochage scolaire, les procédures usitées permettent de constater la présence ou l'absence à l'école de chaque étudiant, un service de messagerie informant les parents instantanément.

Le panel a également rencontré l'équipe de direction, un enseignant et deux élèves de la 1^{ère} année.

3 Résultats des réunions

3.1 Brève description du processus d'entretien

Les entretiens ont été menés selon la technique de l'entretien informel semi-structuré. Le calendrier des entretiens a été distribué avant la réunion. Tous les répondants ont indiqué qu'ils en avaient pris connaissance. Cette approche a été adoptée afin de garantir que les opinions et les expériences dont

feraient état les répondants seraient recueillies et notées de manière objective. Le panel a veillé à ne pas influencer les répondants.

On trouvera dans la section suivante la liste des thèmes principaux qui se dégagent des discussions ouvertes qui ont eu lieu lors des différents entretiens. Toutes les discussions ont eu lieu dans une grande ouverture d'esprit et de manière très constructive. Les thèmes suivants se dégagent des points, des déclarations et réponses évoqués au cours des rencontres avec les participants. Tous les débats ont été enregistrés. Les thèmes se dégagent des notes prises par les membres du panel, des enregistrements audio et des discussions qui en ont résulté au sein du panel, généralement dans la soirée des journées où ont eu lieu les entretiens.

Le langage courant n'a suscité aucune difficulté au cours des entretiens. Cependant, en l'absence de terminologie approuvée dans le cadre de l'éducation, il a quelquefois été compliqué de bien comprendre les concepts : fréquemment, un terme donné rend compte de différents concepts, et réciproquement. Le panel s'est efforcé de maîtriser cette difficulté en précisant et confirmant les réactions et les observations, ce qui n'empêche toutefois pas que certaines ambiguïtés subsistent.

La plupart des discussions ont porté sur des approches et des expériences en matière de TIC dans le domaine de l'éducation ; toutefois, le panel s'est efforcé de veiller à ce que chacun ait largement le temps de s'exprimer sur la question de l'abandon scolaire précoce. Rares ont été les commentaires sur l'utilisation des TIC dans les programmes de réduction de l'abandon scolaire précoce, car cette question semble avoir été abordée dans les discussions préalables sur l'éducation et l'abandon scolaire précoce. Pour cette raison, le panel considère que le lien entre les TIC et l'abandon scolaire précoce ne constitue pas un thème spécifique.

4 Analyses des résultats

4.1 Discussion des thèmes émergents

Toutes les réunions se sont tenues dans un climat de grande ouverture et de convivialité. Le résultat de ces travaux est la définition de 52 thèmes sur les TIC dans l'éducation et 24 thèmes sur l'abandon scolaire précoce. Bien que ces thèmes ne soient pas tous indépendants et renferment certaines ambiguïtés terminologiques, ils représentent une vision cohérente et des attitudes quant aux sujets étudiés.

Il ressort des entretiens que la perception de la réalité est largement partagée tandis que l'évaluation de cette réalité est moins uniforme, bien qu'il en soit rendu compte de différentes manières. Il existe une grande intégration des thèmes car la plupart d'entre eux sont étroitement liés soit en raison de leur présentation comme thème soit en raison de leur corrélation. Les thèmes principaux figurant dans la section qui suit ont été retenus parce qu'ils ont été suggérés en tant que thèmes, mais aussi en fonction de l'intensité avec laquelle il en a été fait état au cours des entretiens.

4.2 Identification des thèmes principaux en rapport avec les TIC dans l'éducation

- 1. Ancrage :** une réalité vivement ressentie, à savoir que les TIC sont devenus un élément indispensable de la vie dans la société de la connaissance, le monde du travail, le monde des loisirs, mais aussi dans l'éducation, que la vie dans une société moderne implique l'utilisation des TIC et que l'apprentissage ne peut échapper à ce *modus vivendi*. Un consensus fort se dégage également au fait que le secteur de l'éducation a tendance à être à la traîne du développement sociétal et doit rattraper son retard.
Thèmes: 1, 5, 11, 17, 28, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 52.
- 2. Personnalisation:** l'utilisation des TIC est communément perçue comme un moyen d'atteindre un objectif, en l'occurrence modifier la structure de la pédagogie dont le centre de gravité doit se déplacer de la connaissance vers l'apprenant, ce qui implique une restructuration complète du programme des cours et de la méthodologie d'enseignement/apprentissage, jusqu'ici dispensé à une classe entière et qui doit devenir individualisé (programmes de cours, style et temps), avec évaluation et retour d'information.
Thèmes: 9, 16, 18, 19, 29, 34, 45, 47.
- 3. Rôle des enseignants et leadership :** il est communément perçu que le rôle des enseignants a changé ou se modifiera de manière significative dans le contexte de l'apprentissage personnalisé, l'enseignement magistral et le rôle d'examineur devant s'effacer au profit des rôles de guide, de conseiller et de tuteur, ce qui suppose des éventails de compétences et des structures de développement professionnel très différents. Un accord s'est également dégagé sur le fait que l'enseignant conservera un rôle très important dans ces fonctions, s'agissant de l'apprentissage de chaque étudiant à titre individuel, en conservant l'autorité requise et le statut de conseiller auquel on s'adresse en toute confiance, mais aussi en tant que coach capable d'inspirer et de motiver.
Thèmes: 2, 6, 7, 10, 14, 15, 24, 30, 31, 35, 37, 48, 49.
- 4. Equilibre entre la vie professionnelle et la vie privée :** tant les enseignants que les étudiants prennent de plus en plus nettement conscience du fait que l'apprentissage personnalisé par le biais des TIC estompe les frontières entre le temps de travail/d'apprentissage et le temps réservé aux loisirs, car les styles d'apprentissage personnalisé ne se chevauchent pas dans le temps et dans l'espace, ce qui exige des enseignants qu'ils s'adaptent aux structures d'apprentissage de chaque étudiant, et réciproquement. Ce modèle en est encore aux premiers stades de son développement, et l'enthousiasme dans la réciprocité ne suscite pas de problèmes à ce stade, mais lorsque ces pratiques deviendront la règle, elles susciteront probablement d'importants défis qu'il conviendra de relever sur le plan des programmes de cours et des cadres régulateurs du travail pédagogique.
Thèmes: 32, 22, 36.
- 5. Communication:** il est apparu clairement qu'au-delà de l'apprentissage individuel, les TIC sont utilisés tout aussi fréquemment pour la communication, et il est bien évident que ces deux fonctions sont très étroitement intégrées. La communication est facilitée aussi bien entre les étudiants et les enseignants qu'entre les enseignants et les parents mais aussi entre étudiants.
Thèmes: 3, 8, 21, 46.

6. **Diversité:** la diversité de la société est nettement perçue, de même que la nécessité pour l'éducation de respecter et de refléter cette diversité, notamment par le biais de l'internationalisation. Il a également été perçu que les outils TIC sont de nature à renforcer ce respect et la réflexion pertinente par le biais de l'apprentissage et du conseil individualisés, mais aussi par l'élaboration de programmes de cours répondant aux intérêts de groupes ou de secteurs industriels. En outre, le concept de diversité a été étendu à la prise en compte de différents styles d'apprentissage et d'enseignement.
Thèmes: 12, 13, 4, 51.
7. **Socialisation:** le débat sur l'évolution des rôles des étudiants et des enseignants dans le cadre de l'apprentissage individualisé a fait apparaître que les écoles conservent un rôle important en tant qu'espaces physiques de développement de la communauté et de socialisation, étant entendu toutefois que cette évolution de l'objet de l'enseignement et de l'infrastructure scolaire doit se faire en parallèle, notamment au plan architectural.
Thèmes: 50, 27.

4.3 Abandon scolaire précoce

1. **Choix individuel et responsabilité personnelle :** ce thème s'est avéré dominant car tous les répondants ont souligné l'individualisation de plus en plus poussée des programmes de cours et d'apprentissage et, bien que par ailleurs l'abandon scolaire précoce n'ait pas été considéré comme un problème important, il est expliqué essentiellement comme l'expression d'un problème personnel et non comme relevant de la responsabilité des structures d'éducation mais sous un autre angle encore, il a été perçu nettement que l'apprentissage personnalisé renforce la motivation et augmente la résilience.
Thèmes: 1, 2, 5, 6, 8, 11, 17, 18, 23, 24.
2. **Suivi et gestion:** les TIC offrent également une possibilité de suivi et de gestion grâce au recours à des logiciels de plus en plus sophistiqués permettant de suivre les avancées mais aussi les reculs de chaque étudiant, offrant ainsi une possibilité de contrôle et d'intervention à tout moment.
Thèmes: 4, 12, 13, 20, 22.